



La Française Trésorerie ISR T C

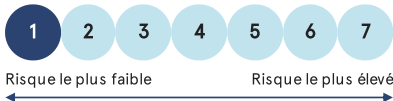


Pays d'enregistrement: FR ES

CHIFFRES CLÉS

Valeur liquidative : 103,24€
Actif sous gestion : 3,51Md€

INDICATEUR SYNTHÉTIQUE DE RISQUE



HORIZON DE PLACEMENT



CARACTÉRISTIQUES

Forme juridique : FCP OPCVM
Classification AMF : Fonds monétaires à valeur liquidative variable (VNAV)
Date de création : 21/12/2017
Indice de référence : €STR capitalisé
Changement d'indice : jusqu'au 31/12/2021 : Eonia Capi.
Affectation des sommes distribuables : Capitalisation
Devise : EUR
Fréquence de Valorisation : Quotidienne Valo Dimanche
Type de clientèle : Tous souscripteurs
Risques principaux supportés : crédit, discrétionnaire, perte en capital, taux

INFORMATIONS COMMERCIALES

Code ISIN : FR0013289022
Code Bloomberg : CMNTRTC FP Equity
Centralisation : J avant 12H00
Règlement : J ouvrés
Éligibilité au PEA : Non
Droits d'entrée max : 0%
Droits de sortie max : 0%
Frais de gestion et autres frais administratif et d'exploitation : 0.11% (30/09/2023)
Coûts de transaction : 0.05% (30/09/2023)
Dépositaire : BNP Paribas SA
Valorisateur : BNP Paribas SA
Société de gestion : La Française Asset Management
Gérant(s) : Adrien FREYRE

A compter du 18/11/2020: La Française Trésorerie change de dénomination et devient la Française Trésorerie ISR

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

L'objectif de gestion du fonds de classification « monétaire à valeur liquidative variable (VNAV) et à caractère standard » est de rechercher les opportunités de marché sur des maturités à court terme, dans le but d'offrir une performance égale à l'€STR capitalisé, après déduction des frais de gestion en investissant dans un portefeuille d'émetteurs filtrés préalablement selon des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance.

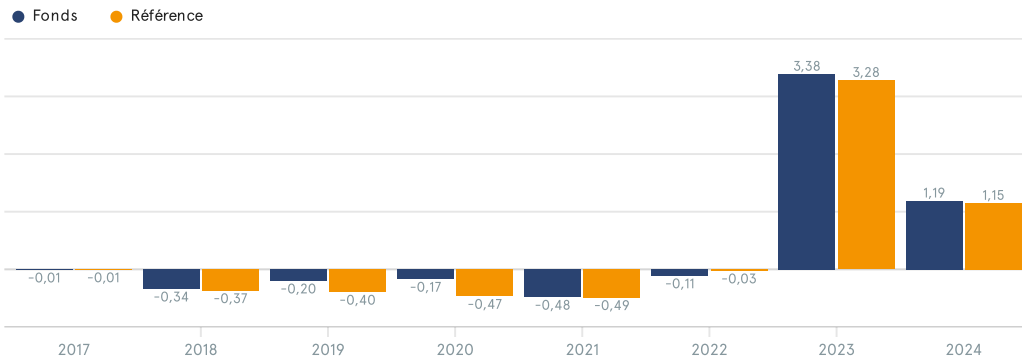
PERFORMANCES NETTES

Les chiffres cités ont trait aux années écoulées, et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Ces performances ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

Cumulées	1 semaine	1 mois	3 mois	6 mois	Année en cours	1 an	3 ans	5 ans	Création
Fonds	0,08%	0,31%	1,03%	1,91%	1,19%	3,87%	4,13%	3,64%	3,24%
Référence	0,08%	0,30%	0,99%	1,84%	1,15%	3,76%	4,07%	3,14%	2,64%

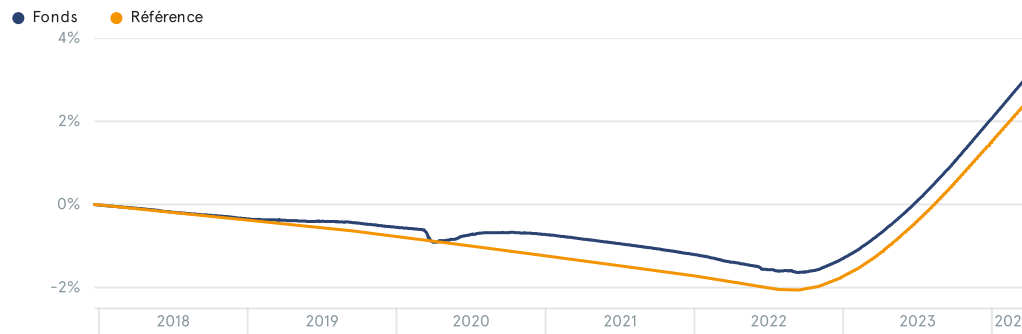
Annualisées	1 semaine	1 mois	3 mois	6 mois	Année en cours	1 an	3 ans	5 ans	Création
Fonds	3,99%	4,00%	4,06%	4,08%	4,07%	3,88%	1,36%	0,72%	0,51%
Référence	3,91%	3,91%	3,93%	3,94%	3,93%	3,77%	1,34%	0,62%	0,41%

PERFORMANCES NETTES ANNUELLES



Les chiffres cités ont trait aux années écoulées, et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Ces performances ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

EVOLUTION DE LA PERFORMANCE DEPUIS CRÉATION



INDICATEURS DE PERFORMANCE

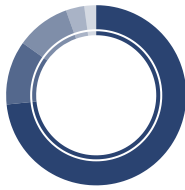
Fréquence hebdomadaire	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité fonds	0,06%	0,28%	0,26%	-
Ratio de Sharpe	2,10	0,06	0,39	-
Tracking-Error	0,02%	0,05%	0,10%	-

Document à destination des clients non professionnels et professionnels au sens de la Directive MIF2 - Document non contractuel - Avant toute souscription, prenez connaissance du prospectus disponible sur internet : www.la-francaise.com - Sources : La Française Asset Management, données comptables, Bloomberg



TYPES D'INSTRUMENT

En % actif



TCN court terme	73,36%
Bons du trésor	11,48%
Fonds monétaires	9,71%
TCN moyen terme	3,31%
Titres obligataires	2,15%

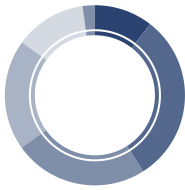
NOTATIONS COURT-TERME

En % actif (hors liquidités)



TRANCHE DE MATURITÉ

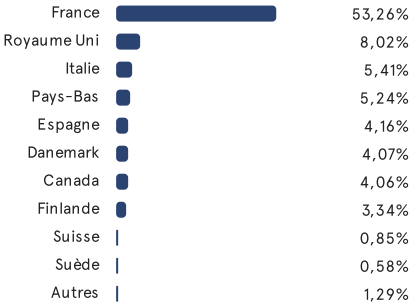
En % actif (hors liquidités)



0-1 mois	9,47%
1-3 mois	27,52%
3-6 mois	21,80%
6-9 mois	17,94%
9-12 mois	11,58%
> 1 an	1,99%

PAYS

En % actif (hors liquidités)



INDICATEURS DE RISQUES

Sensibilité taux	0,07
Maturité moyenne (WAM)	19
Vie moyenne (WAL)	154
Rendement à maturité (hors OPCVM)	4,22%
Notation moyenne émetteur	A2
Nombre de titres	108
Nombre d'émetteurs	40

Le taux de rendement affiché a) ne constitue pas une promesse de rendement ; b) est susceptible d'évoluer dans le temps en fonction des conditions de marché ; c) est la moyenne pondérée des rendements instantanés des titres du portefeuille libellés en devise locale ; d) ne tient pas compte d'éventuels défauts pouvant survenir.

SECTEURS

En % actif (hors liquidités)



TYPES DE TAUX

En % actif (hors liquidités)



EMETTEURS

En % actif (hors liquidités)

Emetteurs	Poids
Etat Français	11,48%
Lloyds Bank Corporate Market plc	4,24%
Jyske Bank	4,07%
Toronto Dominion Bank	4,06%
BPCE SA	3,91%
Barclays Bank PLC	3,79%
AXA Banque	3,77%
NORDEA BANK	3,34%
ENGIE	3,30%
Stellantis France	3,21%

PRINCIPALES LIGNES

Hors monétaire

Obligations	Types d'instrument	Date d'échéance	Pays	Poids
Btf 0,00 % 19/06/2024	Bons du trésor	19/06/2024	France	4,24%
Etat Français 0,00 % 23/05/2024	Bons du trésor	23/05/2024	France	3,97%
Etat Français 0,00 % 15/05/2024	Bons du trésor	15/05/2024	France	3,26%
Ecp Lloyds Bank Corporate Market Plc Ester + 35 Bps 06/09/2024	TCN court terme	06/09/2024	Royaume Uni	2,92%
Ecp Unicredit Spa Ester + 31 Bps 02/10/2024	TCN court terme	02/10/2024	Italie	2,33%
Neu Cp Axa Banque Ester + 18 Bps 03/05/2024	TCN court terme	03/05/2024	France	1,75%
Ecp Nordea Bank Ester + 19 Bps 02/07/2024	TCN court terme	02/07/2024	Finlande	1,74%
Ecp Barclays Bank Plc Ester + 26 Bps 30/04/2024	TCN court terme	30/04/2024	Royaume Uni	1,47%
Neu Cp Bpce Estr + 27 Bps 04/06/2024	TCN court terme	04/06/2024	France	1,46%
Neu Cp Bfcm Ester + 32 Bps 02/10/2024	TCN court terme	02/10/2024	France	1,46%

Nombre de titres en portefeuille: 106

Poids des 10 principales lignes: 24,61%



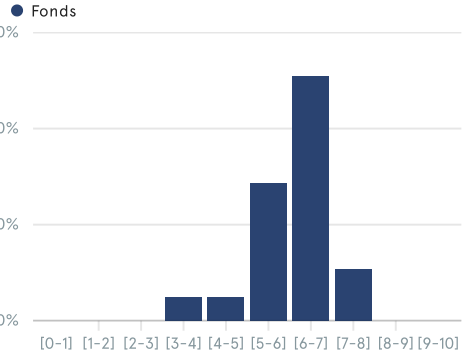
SCORES ESG

Min 0 / Max 10

	Fonds
Taux de couverture ESG	96,27%
Score ESG	6,02
Score E	6,19
Score S	6,07
Score G	5,79

DISTRIBUTION DES SCORES ESG

Min 0 / Max 10



EMPREINTE CARBONE

tonne eq. CO2 / M€ investis



MEILLEURES NOTES ESG DU PORTEFEUILLE

Min 0 / Max 10

Emetteurs	Poids	Score E	Score S	Score G	Score ESG
Allianz Banque	0,15%	6,95	7,69	7,13	7,27
Intesa Sanpaolo Bank Ireland Plc	1,41%	7,40	7,23	6,99	7,19
Intesa Sanpaolo Bank Lux Sa	0,56%	7,40	7,23	6,99	7,19
Intesa Sanpaolo Spa	0,54%	7,40	7,23	6,99	7,19
Toronto Dominion Bank	4,06%	6,28	7,40	7,58	7,13

MOINS BONNES NOTES ESG DU PORTEFEUILLE

Min 0 / Max 10

Emetteurs	Poids	Score E	Score S	Score G	Score ESG
Coface	0,70%	4,84	5,96	5,14	5,33
Crédit Lyonnais	3,17%	5,98	6,21	4,55	5,56
Crédit Agricole Consumer Finance	3,17%	5,98	6,21	4,55	5,56
Crédit Agricole Leasing And Factoring	0,86%	5,98	6,21	4,55	5,56
Bfcm	2,90%	6,00	5,50	5,50	5,65

INTENSITÉ CARBONE

tonne eq. CO2 / M€ revenus



DÉFINITIONS DES TERMES EXTRA-FINANCIERS

Score ESG : le process ESG consiste en une exclusion de 20% de l'univers suivie d'une analyse financière et carbone des entreprises afin de déterminer leur éligibilité au portefeuille. Plus d'informations peuvent être trouvées dans le prospectus et le code de transparence du fonds. Le score ESG mesure la qualité ESG globale d'une entreprise. Il est calculé comme une moyenne pondérée des trois scores factoriels (Durabilité Environnementale, Capital Humain et Capital Organisationnel), en utilisant des pondérations sectorielles. Le score ESG de l'univers d'investissement est automatisé et permet des ajustements afin de refléter les informations complémentaires dont disposent les analystes ESG, le cas échéant.

Score Environnement : Le premier facteur du modèle ESG d'Inflection Point évalue les performances des entreprises et les stratégies de réduction des impacts environnementaux dans leurs activités et leur chaîne de valeur.

Score Social : le deuxième facteur du modèle ESG évalue les politiques, programmes et performances des entreprises en matière de gestion et de développement de leurs effectifs.

Score Gouvernance : le troisième facteur du modèle ESG évalue la qualité des pratiques de gouvernance d'entreprise des entreprises et de leur gestion des relations avec les parties prenantes (par exemple, les fournisseurs).

Intensité Carbone : L'intensité carbone d'une entreprise est calculée comme étant le ratio entre le volume des émissions de gaz à effet de serre (GHG) de l'entreprise en tonnes de CO2eq et le chiffre d'affaires.

Empreinte Carbone : l'empreinte carbone est un indicateur des émissions de CO2 générées par les compagnies détenues dans notre portefeuille. Les données CO2 sont fournies par La Française en s'appuyant majoritairement sur une source CDP. Elles capturent les scopes 1 et 2. La formule de calcul est la suivante: $\sum (i \text{ à } n) (\text{investissement } i / \text{Enterprise value}) / (\text{Valeur du portefeuille}) \times \text{Emissions de l'émetteur } i$



AVERTISSEMENT

Les informations contenues dans ce document ne constituent en aucun cas une offre ou une sollicitation d'investir, ni un conseil en investissement ou une recommandation sur des investissements spécifiques. Les données chiffrées n'ont pas de valeur contractuelle et sont sujettes à modification.

Ceci est un document publicitaire. Le pays d'origine du fonds est la France.

Les informations sur le fonds, dont les calculs de la performance et les autres données, sont fournies par la société de gestion à la date du document.

En fonction de la stratégie du fonds, des données dites « internes » peuvent être différentes de celles mentionnées dans le prospectus. Les données internes n'engagent pas la Société de Gestion qui demeure libre de les faire évoluer sans préavis dans les limites du prospectus qui seul fait foi. La Société de Gestion entend par « données internes » un ensemble d'éléments tels que : limites de gestion internes, analyses économiques, commentaires des gérants. Cette liste n'est pas limitative.

Les notations Morningstar et/ou Lipper sont soumises à copyright. Tous droits réservés. Les informations présentées : (1) appartiennent à Morningstar et/ou Lipper et/ou à leurs fournisseurs d'informations (2) ne peuvent être ni reproduites, ni redistribuées (3) sont présentées sans garantie d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité.

Il est rappelé que les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Compte tenu des risques d'ordre économique et financier, il ne peut être donné aucune assurance que le fonds présenté atteindra son objectif.

La documentation commerciale et réglementaire (dont le prospectus de chaque fonds) est disponible, en anglais, sur le site du Groupe La Française (www.la-francaise.com) et/ou sur simple demande auprès de votre interlocuteur financier habituel.

Document édité par La Française AM Finance Services, 128, boulevard Raspail, 75006 Paris, France, société régulée par l'"Autorité de Contrôle Prudentiel" (www.acp.banque-france.fr), sous la référence 18673 X.

Ce document est confidentiel, à usage strictement privé et destiné uniquement à l'information de la personne à laquelle il a été remis par le Groupe La Française. Aucune diffusion des informations contenues dans cette présentation n'est autorisée sous quelque forme que ce soit sans l'accord préalable écrit du Groupe La Française. Les noms, logos ou slogans identifiant les produits ou services du Groupe La Française sont la propriété exclusive de celui-ci et ne peuvent être utilisés de quelque manière que ce soit sans l'accord préalable écrit du Groupe La Française.

Information importante pour les investisseurs en Allemagne

Agent d'information et agent payeur : BNP PARIBAS Securities Services S.A. – Zweigniederlassung Frankfurt am Main, Europa-Allee 12, 60327 Frankfurt am Main

Information importante pour les investisseurs en Espagne

Représentant local : Allfunds Bank SA Calle Estafeta 6 - Complejo Plaza de la Fuente, Edificio 3, La Moraleja, Espagne

Information importante pour les investisseurs en Italie

Distributeur local : BNP PARIBAS Securities Services, Via Ansperto no. 5 20123 Milan, Italie

Information importante pour les investisseurs au Royaume-Uni

Agent d'information et Agent payeur : BNP Paribas Securities Services London, 5 Moorgate, London, EC2R 6PA United Kingdom

Information importante pour les investisseurs en Suisse

Représentant local: ACOLIN Fund Services AG, Leutschenbachstrasse 50, CH-8050 Zurich et Agent Payeur local: NPB Neue Privat Bank AG, Limmatquai 1/am Bellevue, P.O.Box, CH-8024 Zurich. Le prospectus, les feuilles d'information de base, le règlement, les rapports Annuel et semestriel peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat des parts.

Information importante pour les investisseurs à Singapour

Le fonds est non autorisé en vertu de l'article 286 du Securities and Futures Act (Cap. 289) («SFA») ou reconnu en vertu de l'article 287 du SFA, et le Fonds n'est pas autorisé à être proposé au public. Ce matériel et tout autre document émis dans le cadre de l'offre ou de la vente de Parts ne sont pas un prospectus tel que défini dans le SFA et ne seront pas déposés ou enregistrés en tant que prospectus auprès de l'Autorité Monétaire de Singapour. La responsabilité légale en vertu du SFA en ce qui concerne le contenu des prospectus ne s'applique pas. Aucune offre ou invitation de souscription ou d'achat des parts, ne peut être faite, ni aucun document ou autre matériel (y compris, mais sans s'y limiter, ce matériel) relatif au Fonds ne peut être diffusé ou distribué, directement ou indirectement, à toute personne à Singapour autre qu'un investisseur institutionnel (tel que défini à l'article 4A du SFA) conformément à l'article 304 du SFA. Lorsqu'une offre est faite à des investisseurs institutionnels conformément à l'article 304 du SFA, certaines restrictions peuvent s'appliquer aux actions acquises dans le cadre d'une telle offre.

Gérant : Équipe de gestion actuelle, susceptible d'évoluer dans le temps.

Notations Court-Terme : correspond au rating émetteur le plus récent entre S&P et Moody's.

La société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux ratings établis par les agences de notation, et effectue sa propre analyse crédit. Les ratings sont déterminés au cas par cas sur la base d'une méthodologie interne, et sont susceptibles d'évolution.

Le Label ISR ne garantit pas la performance financière du fonds.

L'ensemble des codes de transparence, politique de vote et d'engagement, ainsi que la charte de l'investissement durable sont disponibles sur le site du Groupe La Française (<https://www.la-francaise.com/fr/informations-reglementaires/>)

Classification SFDR : Le Règlement SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) a pour objectifs d'orienter les flux de capitaux vers des investissements plus responsables, d'assurer la transparence, la cohérence et la qualité de l'information aux investisseurs et, ainsi, de permettre une comparaison des différents véhicules d'investissement.

Elle s'applique à tous les acteurs des marchés financiers mais aussi aux produits.

3 catégories de produits :

1/ Tous les fonds sont automatiquement classés en article 6, sans objectif de durabilité.

2/ L'article 8 s'applique pour les fonds qui valorisent les caractéristiques ESG.

3/ L'article 9 va plus loin, avec un objectif d'investissement durable et mesurable : les fonds investissent dans une activité qui contribue à un objectif environnemental ou social, comme la réduction des émissions de CO2 ou la lutte contre les inégalités.

DÉFINITIONS

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

La volatilité est une mesure de la variation de la performance du fonds sur une certaine période. Plus elle est élevée, plus le fonds est volatil, et donc plus le fonds est risqué.

Ratio de Sharpe : ratio mesurant la performance dont le fonds bénéficie pour chaque point de volatilité pris par rapport à un actif dit sans risque

Sensibilité taux : permet de mesurer le pourcentage de variation, à la hausse ou à la baisse, du cours d'une obligation ou de la valeur liquidative d'un OPCVM obligataire, induite par une fluctuation de 1% des taux d'intérêt du marché.

WAM : Maturité Moyenne Pondérée jusqu'à la date d'échéance

WAL : Durée de Vie Moyenne Pondérée jusqu'à la date d'extinction des instruments financiers, calculée comme la moyenne des maturités finales des instruments financiers